

Note de position de la Coalition d'Afrique de l'Ouest et Centrale pour les Baleines

CBI70 – Hobart, Australie, septembre 2026

Pour un repositionnement africain en faveur de la conservation des baleines

À l'approche de la 70e réunion de la Commission baleinière internationale (CBI70), la Coalition d'Afrique de l'Ouest et Centrale pour les Baleines rappelle l'urgence de faire évoluer les positions portées par plusieurs États de notre région au sein de la CBI.

Le présent document de position s'inscrit dans la continuité de la mobilisation menée ces dernières années par des scientifiques africains, des experts de la biodiversité, des organisations de la société civile, des fonctionnaires du gouvernement et des citoyens engagés pour la protection des océans. En 2024, des membres de la Coalition avaient déjà lancé la cosignature d'une lettre ouverte en amont de la CBI69, qui a rassemblé plus de 110 signataires africains et contribué à sensibiliser davantage les acteurs régionaux à la nécessité pour les pays africains de soutenir la conservation des baleines.

Cette mobilisation a permis de mieux documenter les positions adoptées par certains pays de la région à la CBI, de sensibiliser un nombre croissant d'acteurs nationaux et régionaux, et d'ouvrir un dialogue plus large sur la nécessité d'aligner ces positions avec les engagements environnementaux de nos États.

Aujourd'hui, à l'approche de la CBI70, il est essentiel de franchir une nouvelle étape en affirmant clairement une position régionale en faveur de la conservation des baleines, des espèces les plus majestueuses et emblématiques encore existantes au monde.

1. Une tendance préoccupante

Depuis plusieurs décennies, plusieurs États membres de la CBI en Afrique de l'Ouest et Centrale soutiennent régulièrement, au sein de la CBI, des positions favorables à la chasse commerciale à la baleine et / ou opposées à des mesures essentielles de conservation.

Ces positions se sont notamment traduites par :

- le soutien à des initiatives visant à affaiblir le moratoire international sur la chasse commerciale à la baleine ;
- le soutien à des propositions d'attribution de quotas de chasse commerciale à la baleine ;
- l'opposition à la création de sanctuaires baleiniers dans l'Atlantique Sud et le Pacifique Sud ;
- l'invocation d'arguments liés à la sécurité alimentaire pour justifier des positions favorables à la chasse à la baleine, déconnectées des réalités de notre région ;
- l'obstruction des processus de décision, notamment en quittant la salle lors de votes cruciaux afin de faire tomber le quorum.

Ces choix sont d'autant plus préoccupants qu'aucun pays d'Afrique de l'Ouest ou Centrale ne pratique, ni n'a jamais pratiqué, la chasse commerciale à la baleine, et que plusieurs d'entre eux disposent de législations nationales protégeant les baleines.

2. Des positions en contradiction avec les engagements environnementaux de nos gouvernements

Les positions portées par plusieurs gouvernements d'Afrique de l'Ouest et Centrale à la CBI contredisent leurs obligations et engagements dans d'autres cadres internationaux relatifs à la biodiversité et à la conservation des espèces marines, notamment la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et la Convention d'Abidjan.

Elles contredisent également la législation nationale de plusieurs pays côtiers africains, notamment le Bénin, la Mauritanie, la République du Congo, la République de Guinée et le Sénégal, qui interdisent explicitement la chasse, la capture ou la perturbation des cétacés et qui travaillent activement pour la mise en place d'aires marines protégées au niveau local à cet effet.

Cette incohérence affaiblit la crédibilité de nos pays au niveau des conventions internationales et porte atteinte à l'image de l'Afrique comme région engagée en faveur de la conservation de la biodiversité.

3. Le sanctuaire aux baleines de l'Atlantique Sud : un enjeu majeur à la CBI70

Lors de la CBI70, une proposition visant à établir un sanctuaire baleinier dans l'Atlantique Sud devrait à nouveau être examinée.

Portée depuis longtemps par plusieurs pays d'Amérique du Sud et soutenue notamment par les États de l'aire de répartition que sont l'Afrique du Sud et le Gabon, cette proposition vise à protéger une zone essentielle pour la migration, la reproduction et l'alimentation des baleines.

La création de ce sanctuaire représenterait une avancée majeure pour :

- la conservation des populations de baleines dans l'Atlantique Sud, dont plusieurs se remettent encore de la décimation causée par la chasse commerciale à la baleine au siècle dernier ;
- le renforcement de la recherche non létale et de la coopération scientifique ;
- la protection de la biodiversité marine ;
- la résilience des écosystèmes et des pêcheries dont dépendent de nombreuses communautés côtières ;
- le développement plus large d'activités économiques durables et non létales, telles que l'écotourisme balnéaire et l'observation des baleines.

Il est important de rappeler que ce sanctuaire proposé se situe en dehors des eaux nationales de tous les pays d'Afrique de l'Ouest qui s'y sont opposés de manière persistante. Leur opposition répétée est donc difficile à justifier au regard des intérêts réels de nos États et de nos populations.

4. La sécurité alimentaire ne peut justifier le soutien à la chasse à la baleine

Le recours récurrent aux arguments liés à la sécurité alimentaire pour promouvoir la chasse commerciale à la baleine mérite d'être examiné avec la plus grande prudence.

Dans les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale, la viande de baleine ne constitue pas une source d'alimentation pour les populations locales. Il convient en outre de rappeler que l'affirmation selon laquelle les baleines seraient responsables du déclin des stocks de poissons ne repose pas sur le consensus scientifique actuel.

Les travaux récents indiquent au contraire que les baleines contribuent au bon fonctionnement des écosystèmes marins en favorisant le recyclage des nutriments et la productivité océanique, avec des effets potentiellement bénéfiques pour les pêcheries. Les pressions majeures qui pèsent aujourd'hui sur les ressources halieutiques relèvent principalement des activités humaines, notamment la surpêche, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), ainsi que les pratiques de pêche non durables.

Les baleines jouent par ailleurs un rôle écologique fondamental dans le maintien de réseaux trophiques équilibrés et dans la santé globale des écosystèmes marins. Elles contribuent également à la régulation du climat grâce à leur rôle dans le cycle du carbone.

Elles représentent en outre une opportunité croissante de développement économique durable pour les pays côtiers, notamment à travers les activités d'écotourisme balnéaire et marin.

Dans ce contexte, défendre la chasse commerciale à la baleine au nom de la sécurité alimentaire ne reflète ni les réalités écologiques, ni les réalités socio-économiques de notre région.

5. La nécessité d'une plus grande cohérence institutionnelle

Les membres et soutiens de la Coalition d'Afrique de l'Ouest et Centrale pour les Baleines appellent à une implication renforcée, dans chaque pays, des institutions responsables de l'environnement, des pêches ainsi que des ministères des affaires étrangères et de la coopération, dans la définition et la représentation des positions adoptées à la CBI.

Dans plusieurs États, les positions portées à la CBI semblent être principalement déterminées par les administrations des pêches, sans coordination suffisante avec les ministères de l'environnement, les autorités chargées des aires marines protégées, les points focaux des conventions relatives à la biodiversité, les ministères des affaires étrangères et coopération et, plus largement, les scientifiques et la société civile.

Or, les enjeux traités par la CBI dépassent largement le seul domaine des pêches. Ils concernent directement les engagements internationaux de nos États en matière de conservation et valorisation de la faune sauvage et des espèces marines, de diplomatie environnementale et de gouvernance des océans.

Une meilleure coordination interministérielle est donc essentielle afin de garantir que les positions défendues à la CBI soient cohérentes, transparentes et alignées avec les intérêts de long terme de nos pays.

6. Appel à action: Position de la Coalition d'Afrique de l'Ouest et Centrale pour les Baleines

À l'approche de la CBI70, la Coalition d'Afrique de l'Ouest et Centrale pour les Baleines appelle les gouvernements de la région à adopter des positions cohérentes avec leurs engagements environnementaux plus larges et à faire de la conservation des cétacés une priorité diplomatique et politique.

En particulier, la coalition exhorte les États d'Afrique de l'Ouest et Centrale, lors de la CBI70, à :

- s'opposer aux initiatives visant à affaiblir la protection internationale des baleines ou à promouvoir la reprise de la chasse commerciale à la baleine ;
- soutenir les initiatives internationales de conservation des cétacés, y compris la création du sanctuaire baleinier de l'Atlantique Sud ;

- garantir une plus grande cohérence entre les positions portées à la CBI, celles adoptées dans le cadre des autres conventions internationales relatives à la biodiversité, ainsi qu'avec les législations nationales ;
- assurer une coordination effective entre les ministères chargés des pêches, de l'environnement et des affaires étrangères dans la préparation des positions nationales ;
- faciliter, au sein des délégations nationales à la CBI, la participation de représentants des ministères de l'environnement, de scientifiques et, le cas échéant, d'acteurs qualifiés de la société civile ;
- défendre les principes de transparence, d'intégrité et de responsabilité dans les processus de décision au sein de la CBI ;
- reconnaître pleinement la valeur écologique, climatique, économique et patrimoniale des baleines pour les écosystèmes marins africains ;
- s'engager de manière constructive dans les processus de la CBI afin de faire progresser la recherche sur les cétacés, ainsi que le soutien et la mise en œuvre de son programme de conservation et de valorisation pour un développement durable.

7. Conclusion

L'Afrique a l'occasion de porter, sur la scène internationale, une voix forte, cohérente et crédible en faveur de la conservation marine.

À l'heure où les États africains affirment leur ambition de promouvoir une économie bleue durable, de renforcer la résilience des écosystèmes marins, d'atteindre les objectifs mondiaux en matière de biodiversité et de préserver leur patrimoine naturel, il est essentiel que les positions qu'ils défendent à la CBI reflètent ces ambitions.

La conservation des baleines n'est pas une question extérieure aux priorités africaines. Elle concerne directement l'avenir de nos océans, la santé de nos écosystèmes marins, la résilience de nos pêcheries et les perspectives de développement durable pour nos communautés côtières.

À l'approche de la CBI70, la Coalition d'Afrique de l'Ouest et Centrale pour les Baleines appelle donc les gouvernements de la région à choisir une position responsable, cohérente et résolument tournée vers la conservation.

Liste des signataires actuels – mise à jour toutes les 48 heures

1. Abba SONKO, Expert en gestion de la CITES, Membre Autorité CITES, Sénégal
2. Kossi Mawuli HUSUNUKPE, Président, E.R.D.-AFRIQUE, Togo
3. Aboubacar SANE, Point focal des Cétacés, Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoua (CNSHB), République de Guinée
4. Judicaël Régis KEMA KEMA, Conseiller programmes pêche durable, cétacés - tortues marines, crocodiles, Aquatic Species ONG, Gabon
5. Josea Sagbo DOSSOU BODJRENOU, Président, Nature Tropicale ONG, Bénin
6. Michael Philippe BESSIKE BALINGA, Executive Director, Earth Synergy Initiative, Ghana
7. Guy Aimé Florent MALANDA, Directeur de la Faune et des Aires Protégées, Ministère de l'Économie Forestière, Congo
8. Saïkou Oumar KIDÉ, Maître Assistant de Recherches, Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches, Mauritanie
9. Indi da Fonseca HERME, Point focal pour les fonds de l'EMOA à Pêche Artesanale, Ministère de la Pêche et l'Économie Maritime, Guinée-Bissau
10. Abdoulaye NDIAYE, Secrétaire général, CONAPED, Sénégal
11. Abdoulaye NDIAYE, Membre CD, PAPAS, Sénégal
12. Mika Samba DIOP, Coordinateur de projets, CSRP, Sénégal
13. Faya Nestor KONDIANO, Chef de Division Faune et Protection de la Nature, Direction Nationale des Forêts et de la Faune / Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Guinée
14. Daniel MANGA, Chef Division gestion de la Faune, Point focal CITES/Sénégal, Direction des Eaux et Forêts, Chasses et Conservation des Sols, Sénégal

15. Yamoussa Salifou CAMARA, Chercheur, Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), Guinée
16. Romuald Ulrich AGOMMA, Conseiller juridique, Nature Tropicale ONG, Bénin
17. Maximin DJONDO, Directeur, BEES ONG, Bénin
18. António Pansau NDAFA, Ponto Focal, CITES GB, Guinée-Bissau
19. Patrice SAGBO, Président ADeD ; membre de JINUKUN / Nature Tropicale, Bénin
20. Isaac OKYERE, Coordinateur – Ghana Marine Mammals Network, University of Cape Coast, Ghana
21. Dramane CHABI AKPO, SG / CCS / SYNPA, Synergie Paysanne (SYNPA), Bénin
22. Mamadou BALLO, Coordinateur, 3AO, Burkina Faso
23. Auvine Davina MISSIE-MBOUYOU, Membre, Aqua Protect Congo, Congo
24. Christy Achtone NKOLLO, Présidente, ONG Aquatic Species, Gabon
25. Jacques-Marie BOKO, Expert agréé en Évaluation Environnementale, Consultant, Bénin
26. Flavien DOVONOU, Chef département HGRE, Institut national de l'eau, Bénin
27. Pierre AHOUANZIN, Chargé de gouvernance et communication environnementales, Société Karmat Environnement (SKE), Bénin
28. Mohamed SYLLA, Chargé d'études, Centre de Recherche pour la Valorisation de l'Invention/Innovation Scientifique et Technologique, Guinée
29. Issiakou KOMA, Président, ONG Environnement Vert pour un Développement Durable, Bénin
30. André DIOH, Président, Plateforme Locale pour la résilience aux changements climatiques, Sénégal
31. Ndiogou DIALLO, Conservateur, Direction des Parcs Nationaux, Sénégal
32. Keita BALLA, Chargé de Contrôle Sanitaire des Produits Halieutiques, Office National de contrôle Sanitaire des Produits de la pêche et de l'aquaculture, Guinée
33. Ousmane DIOUF, Président, Association VEGETALE PLANETE, Sénégal
34. Innocent DASSEKPO, Secrétaire Général, CRAC2D, Bénin
35. Aboubacar M'mah SYLLA, Biologiste médical, CERE, Guinée
36. Mouhamed SYLLA, Chargé de la communication, CONAPED, Sénégal
37. Samba SECK, RAF, ADEPA, Sénégal
38. Ibrahima NIAN, Coordonnateur, CLPA Sindia Nird, Sénégal
39. Idrissa Lamine BAMY, Chercheur / Directeur de recherche / Professeur / Hydrobiologiste / Spécialiste des mammifères marins, Centre national des sciences halieutiques de Boussoura, Guinée
40. Mor MBENGUE, Trésorier, CONIPAS, Sénégal
41. Mariano HOUNGBÉDJI, Directeur technique, Organisation pour le Développement Durable et la Biodiversité, Bénin
42. Fodé CAMARA, Chercheur, Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), Guinée
43. Toumany KOULIBALY, Chercheur ; bio-environnementaliste ; ingénieur des pêches, Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura / MPEM, Guinée
44. Marie DOSSOU BODJRENOU, Chargée de Programme Zones Humides, Nature Tropicale ONG, Bénin
45. Blandine MIMONZOUDE, Chargée de Programme / Chargée des Finances, Nature Tropicale ONG, Bénin
46. Malick DIOUF, Enseignant-chercheur, Faculté des Sciences UCAD, Sénégal
47. Mohamed KOUROUMA, Expert technique en ressource halieutique, Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP), Guinée
48. Mahawa SACKO, Gestionnaire, Ministère de la Pêche et de l'Économie maritime, Guinée
49. Alpha Oumar BARRY, Chargé d'étude, Institut de recherche en technologie endogène, Guinée
50. Aïssatou Ousmane TRAORÉ, Enseignant-chercheur, IRTEG, Guinée
51. Mohamed BANGOURA, Assistant comptable, Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura, Guinée
52. Mohamed SANGARE, Gestionnaire des Ressources Humaines, Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura, Guinée
53. Tamba Mathieu CAMARA, Ingénieur Sciences Halieutiques, Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime, Guinée
54. Sègnon Modeste BABA, Agronome, PackPassion, Bénin
55. Lansana KOLIE, Chef de Division Plans d'Aménagement des Pêcheries, Direction Nationale de l'Aménagement des Pêcheries, Guinée
56. Harouna CAMARA, Master, Centre National des sciences halieutiques de Boussoura, Guinée
57. Adolphe AVOCANH, Coordonnateur de site de recherche, Wascal, Bénin
58. Komla Victor SOKPA, Agent partenariat local et intercommunalité, Mairie Kloto 1, Togo
59. Amaédé BODOMBOSSOU, Directeur exécutif, Plateforme des Organisations de la Société Civile de Kloto (PF.OSC-Kloto), Togo
60. Camille B SODJI, Président, ONG Education et Développement, Bénin
61. Mahougnon Baudouin Geoffroy GOUVEITCHA, Researcher, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
62. Mensa ABOUDOU, Chef division des forêts, Ministère de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique, Togo
63. Koffi Zacharie HOUNDO, Secrétaire général, ONG Vie Épanouie, Bénin
64. Sam Kudzo GBEMOU, CEO, Association Jeunesse-Sensibilisation-Action (JSA), Togo
65. Noël Comlan AHONONGA, Chargé de programme, Initiatives pour le Développement Durable (I2D Benin ONG), Bénin
66. Betania FERREIRA, Directrice, Programa Tato, São Tomé-et-Príncipe
67. Séverin TCHIBOZO, Écologue, Centre de Recherche pour la Gestion de la Biodiversité (CRGB), Bénin

68. Koen VAN WAEREBEEK, Membre, COREWAM chapter Benin, Centre de Recherche pour la Gestion de la Biodiversité (CRGB), Cotonou, Bénin
69. Maurras AKAKPO, Directeur, BIOSPHERE NGO, Bénin
70. Dunsin BOLAJI, Directeur adjoint / Chef du département technologie et sécurité de la pêche, Nigerian Institute for Oceanography and Marine Research (NIOMR), Nigeria
71. Justin Patrick Thierry OMAM, Coordonnateur adjoint, Centre des ressources agroforestières, forestières et de formation continue, Cameroun
72. Teddy Tanguy MBENG MENDENE, Assistant technique, ONG Aquatic Species, Gabon
73. Caroll MOUDACHIROU, Vice-présidente, ACT'ECO, Bénin
74. Boubacar Issa Bella DIALLO, Directeur du port de pêche de Guemeyire, Direction préfectorale de la pêche et de l'économie maritime de Boffa, Guinée
75. Lamine KONATÉ, Chef de laboratoire de recherche en plancton, CEREMAC-G — Centre de recherche marine et côtière de Guinée, Guinée
76. Jacob AGOSSEVI, Président, Association Vive le Paysan Nouveau, Bénin
77. Salifou SYLLA, Chercheur au département Pêche artisanale, CNSHB, Guinée
78. Abba BABALE, Animateur, CERAf-Nord, Cameroun
79. Aimé Patrick MISSAMBA-LOLA, Secrétaire national permanent, Plateforme Mangroves du Congo, Congo
80. Cécé Maxime HABA, Bioenvironnementaliste, Institut de recherche agronomique de Guinée, Guinée
81. Nadine ASSOGBA, Coordinatrice, WEW ONG, Bénin
82. Gnido Amandine ASSOGBA DELEKE, Directrice départementale des Eaux, Forêts et Chasse du Zou, Direction générale des Eaux, Forêts et Chasse du Bénin, Bénin
83. Abiola Robertson AMOUSSOU, Secrétaire, Jeunesse pour l'atténuation des changements climatiques, Bénin
84. Marième MBENGUE, Journaliste, La Voix du Littoral, Sénégal
85. Khar NIANG, Agent administratif, Fonction publique, Sénégal
86. Papa Ibrahima DIAW, Président, Union nationale des mareyeurs du Sénégal, Sénégal
87. Mahoutondji Sidoine AKPOVO, Environnementaliste, Défenseurs de l'environnement, Bénin
88. Aline Félicienne HESSOU, Gestionnaire des ressources naturelles et de la biodiversité / entrepreneure, Platinum Group Services SARL, Bénin
89. Mamoudou SANGARE, Directeur adjoint, Biotopie Guinée, Guinée
90. Simon ELWEN, Dr, Stellenbosch University & Sea Search Research and Conservation, Afrique du Sud
91. Elizabeth AGYEKUMWAA, Ms, University of St Andrews / Ghana Marine Mammal Bycatch Network, Ghana
92. Lamin JASSEY, Mr, Gunjur Conservationists and Ecotourism Association CETAG, Gambie
93. Lucy KEITH-DIAGNE, Directrice, African Aquatic Conservation Fund, Sénégal
94. Nathalie MIANSEKO NTONDELE, Directrice, Renatura Congo, Congo
95. Clémence CHAMOUTON, Assistante de recherche, Renatura Congo, Congo
96. Djafarou IDRISOU, Conservateur de la Réserve de Faune d'Abdoulaye, Ministère de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique, Togo
97. Hermann KAVOUGOUR, Président, Collectif des Ressortissants et Écologistes des plateaux Batéké, Gabon
98. Kolanga CAMARA, Consultant, African Aquatic Conservation Fund, Guinée
99. Nyan SANGBE, Réseau Guinéen pour la protection de la biodiversité et les changements climatiques, ONG, Guinée
100. Josué KPETERE, Coordonnateur CTAF, Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable, Bénin
101. Tozie ZOKUFA, Directeur exécutif, Coalition of African Animal Welfare Organisations, Afrique du Sud
102. Houssoube KAKINE, Coordonnateur national, ZONAL, Tchad
103. Gabriel Hoinsoude SEGNIAGBETO, Zoologiste, professeur titulaire, Laboratoire d'Écologie et d'Écotoxicologie (LaEE), Faculté des Sciences, Université de Lomé, Togo
104. Clinton FACTHEU, Chercheur postdoctoral, African Aquatic Conservation Fund, Sénégal
105. Abdou KAMATCHALO, Titulaire d'un master en gestion des ressources, University of Lomé, Togo
106. Timothy Kamuzu PHIRI, Directeur exécutif, Mizu Eco-Care, Zambie
107. Thierno Mamadou THIAM, Biologiste, UGANC, Guinée
108. Ndeye Seyni FAYE, Cofondatrice, Blue Earth Initiative, Sénégal
109. Christ Eminence LANDZI, Président, Association Les Amis du Bassin du Congo, République du Congo
110. Ndeye Binta NDOYE, Trésorière adjointe, Blue Earth Initiative, Sénégal
111. Alain Geraud Exhausse OTSIA, Président, Coopérative GINAGE Agro-pastoral élevage, Congo
112. Hézouwé TSENGLE, Géographe / Doctorant en écologie urbaine et assainissement, Université de Lomé, Togo
113. Akuwa Ewoe KPAKPO, Écologiste et gestionnaire des ressources fauniques / Doctorante en sciences de la vie, Laboratoire d'Écologie et d'Écotoxicologie (LaEE), Université de Lomé, Togo
114. N Yaovi Sitsofe ATTIGAN, Directeur préfectoral du Golfe, Ministère de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique, Togo
115. Ousseini ISSA IBRAHIM, Chargé de communication, Blue Heart Initiative, Sénégal
116. Mourtada NDIAYE, Mareyeur, Defar Ngaparou, Sénégal
117. Arfou SALEY, Conservateur, MEHA, Niger
118. Prudence WANKO, Directeur Régional Afrique de l'Ouest, Blue Ventures, Sénégal
119. Souleymane SÉNE, Mareyeur, Organisation, Sénégal

120. Soule HAMIDOU, Point focal, Autorité CITES, Union des Comores
121. Amadou Babacar SARR, Chargé de mission technique, Blue Ventures, Sénégal
122. Elie TOBI, Assistant curateur et manager, Biodiversity Conservation and Sustainability, Gabon
123. Mamadou Lamine COLY, Président, Eco Rurale pour la Formation et le Développement Local, Sénégal
124. Bonheur SHEBALOLE, Animateur / Environnementaliste, PF-RDC, Congo-Kinshasa
125. Babacar Ngor DIOM, Président, Ambassadeur de l'Environnement, Sénégal
126. Sadou BA, Directeur exécutif, Actions Citoyennes pour le Climat et la Conservation, Sénégal
127. Ndeye Ndiaye CAMARA, Chargée de pêche et ostréiculture, AGIRE, Sénégal
128. Baye Biram FALL, Vice-président, UNAPAS, Sénégal
129. Abdoulaye NDIAYE, Chargé de Campagnes, Blue Ventures Conservation, Sénégal
130. Salvatore CERCHIO, Scientifique, African Aquatic Conservation Fund, Sénégal
131. Abdou Karim SALL, Président, Association pour la Gestion Intégrée des Ressources naturelles et de l'Environnement (AGIRE), Sénégal
132. Eugène KPODONOU, Fonctionnaire des Eaux, Forêts et Chasse, Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse, Bénin
133. Hervé AKOUTE, Technicien des pêches à la DPH, Agronome spécialiste en santé et production animale et halieutique, Bénin
134. Benito Bienvenu LEGBA, Stagiaire, DGEFC, Bénin
135. Cyprien EDAH, Chef Division Protection et Surveillance, Cellule Technique d'Aménagement Forestier (CTAF), Bénin
136. Gautier AMOUSSOU, Coordonnateur, ECO-BENIN, Bénin
137. Mathias KPOULOMOU, Étudiant en Master sur les lamantins, African Aquatic Conservation Fund, Guinée
138. Didier DAGBA, Président du conseil d'administration, Jeunesse Espérance Bénin, Bénin
139. Fleurielle AGBO-DJAGLI, Relais en Hygiène Sécurité Environnement, AGIRE, Bénin
140. Modeste HODONOU, Chargé de mission Éducation et Communication, CREDI-ONG / Comité, Bénin
141. Mathieu DUCROCQ, Président du Conseil scientifique, RAMPAO, Sénégal
142. Alpha Oumar BALDE, Manager pays, Sylvatrop Consulting / Membre de l'Autorité scientifique Guinée, Guinée
143. Loubistell MPIKA NGOUBILI, Point focal CITES, Ministère de l'Économie forestière, République du Congo
144. Tess GRIDLEY, Dr, Sea Search Research and Conservation, Afrique du Sud
145. Kofi AGBOGAH, Directeur, Hen Mpoano, Ghana
146. Mamadou FAYE, Membre surveillance, CLP, Sénégal
147. Emile GNANHOUI, Secrétaire du Conseil d'administration, ONG AMSHARTE, Bénin
148. Rose NAHA, Juriste, Environnementaliste, Bénin
149. Djibril DIOUCK, Biologiste, Coordonnateur Projet Survie Tortue Marine / DPN, Sénégal
150. Félix DANVI, Directeur exécutif, ONG CRIPADD, Bénin
151. Datiagri YOA KASSA, Chef de service en charge de l'environnement et de l'économie, AVIGREF Pendjari, Bénin
152. Damien MARTIN, Directeur, Périchoux SARL, Bénin
153. Zacharie SOHOU, Océanographe pêcheur, IRHOB, Bénin
154. Diana SECK, Assistante de recherche, African Aquatic Conservation Fund, Sénégal
155. Leondre Sylvain DIEDHIOU, Secrétaire, APAC Oulem Kuwii du Royaume de Mlomp Kssa, Sénégal
156. Benjamin Honoré NAHUM, Journaliste et manager de médias, MEDIA, Bénin
157. Yasmina ADEBI, Chercheuse, experte en protection et conservation des zones humides et aires protégées, UAC, Bénin
158. Moustapha Ibrahima CAMARA, Responsable programme, RENASP, Guinée
159. Amadou SYLLA, Animateur, Ressource Naturelle Sans Pauvreté, Guinée
160. Séraphin GBAMOU, Directeur exécutif, Ressources Naturelles Sans Pauvreté, Guinée
161. Fode Idrissa KALLO, Secrétaire général, CONAPEG – Confédération nationale des professionnels de la pêche de Guinée, Guinée
162. Mamadou DIAWARA, Directeur exécutif, Guinée Écologie, Guinée
163. Hedman NKAYA, Assistant de recherche, Renatura Congo, Congo
164. Sourou Innocent AVOGNON, Magistrat à la retraite, Cœur Suprême Bénin, Bénin
165. Mamadou DIALLO, Ancien point focal CITES / retraité, République de Guinée
166. Cheikh Waly NDAO, Chargé du plaidoyer environnemental, RENOPE, Sénégal
167. Ndeye SAMB, Conservatrice des parcs, Réserve de faune du Ndiel, Sénégal
168. Elhadji Amadou BA, Coordinateur, RCECSO – Réseau de Conservation de l'environnement de la Casamance et du Sénégal Oriental, Sénégal
169. Edem ENIANG, Professeur, Département des forêts et de la faune, Université d'Uyo, État d'Akwa Ibom, Nigéria
170. Salimata BA, Responsable financière, AGIRE, Sénégal
171. Sènan Auriol Marcel GANSOU, Jeune chercheur en conservation de la biodiversité, Laboratory of Applied Ecology, University of Abomey-Calavi, Bénin
172. Cedric Ingrid BIANKEU, Coordonnateur du projet Pro-Campo Campo, African Marine Conservation Organisation (AMCO), Cameroun
173. Lawali MALAM KARAMI, Coordonnateur national, ONG ATPF – Aménagement des Terroirs et Productions Forestières, Niger
174. Harrison AJEBE NNOKO NGAAJE, Président exécutif, AJESH, Cameroun
175. Louis NKEMBI, Président-directeur général, ERuDeF & ERUDEF University in Buea, Cameroun
176. Komi AKPA, Président, UONGTO, Togo

177. Patricia KINJA, Directrice exécutive, Femmes Solidaires, République démocratique du Congo
178. Ibrahima FALL, Responsable des programmes, ONG Green Sénégal, Sénégal
179. Guy Roger IBOULI, Directeur exécutif / Ingénieur forestier de formation, ONG NGUDU DIMBU, Gabon
180. Nestor LUBUTA, Directeur / Point focal BCN-Interpol / Expert biosécurité et biosûreté, Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), Congo-Kinshasa
181. Nelly-Françoise COMTE, Coordinatrice, CERPAC, Congo-Kinshasa
182. DJIDJOHO JÉSUGNON MARCEL GOUSSANOU, Interprète-traducteur anglais-français / Communicateur stratégique / Voix-off, Partenaire de Nature Tropicale ONG-Bénin, Bénin
183. Crispin KIBAMBE NTSHIANKA, Chercheur, Institut Congolais pour la Conservation de la Nature, République démocratique du Congo
184. Stanislas GANG LANG'NE, Président, GEOTECH, Cameroun
185. Dikenane KOMBILA, Fondateur, ONG PROGRAM, Gabon
186. Quentin BODIGUEL, Directeur adjoint, Renatura Congo, République du Congo
187. Cedrick FOGWAN, Chargé des programmes, African Marine Conservation Organisation, Cameroun
188. Guy Aristide MENGOUÉ BENGONDO, Coordonnateur de projet AMCO_GEF SGP OP8, African Marine Conservation Organization (AMCO), Cameroun
189. Aristide TAKOUKAM KAMLA, Président, African Marine Conservation Organisation, Cameroun
190. Sory DIAKITÉ, Chef de Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ), CEREMAC-G, Guinée
191. Abdoulaye Mountaga BALDÉ, Chef de Cellule de publication, CEREMAC-G, Guinée
192. Amed GUISSÉ, Chef de Département d'hydrobiologie, CEREMAC-G, Guinée
193. Houangninan MIDINOUEWA, Responsable de projet, Benin Marine Conservation Club, Bénin
194. Michel MONGE, Coordonnateur régional / Afrique centrale, African Youth Initiative on Climate Change (AYICC), République démocratique du Congo
195. Ousmane II CAMARA, Biologiste des pêches, Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), Guinée
196. Honoré OKOUNDÉ, Comptable, CREDI-ONG, Bénin
197. Isidore AYISSI, Enseignant-chercheur, Université de Douala, Département d'Océanographie, Cameroun
198. Alva Raoul AGOSSOU, RPSE, CREDI-ONG, Bénin
199. Martial KOUDERIN, Directeur exécutif, CREDI-ONG, Bénin
200. Dominique NTJA, Chargé du Programme Gestion durable des ressources naturelles, Cameroun Ecologie, Cameroun
201. Gloria UJOR, Directrice, Nigerian Environmental Study Action Team, Nigéria
202. Junior Honoré VODOUNNOU, Plongeur sous-marin niveau 4 CMAS, Société VOD DIAS, Bénin
203. Jonathan GOKAH, Coordinateur, Kasa Initiative Ghana, Ghana
204. Jean BIKITBE FILS, Doctorant, Université Yaoundé 1 / Faculté des sciences / Département de biologie et physiologie animale, Cameroun
205. Roger DORE, Responsable programme Biodiversité, Guinée Écologie, Guinée
206. ADJÉ CHRISTIAN, Chercheur, Institut de Recherches Halieutiques et Océanologiques du Bénin, Bénin
207. Sinagabe O Ulysse KOROGONE, Point focal CITES, Organe de gestion CITES, Bénin
208. Amy WEBBER, Biologiste marine, Dyer Island Conservation Trust, Afrique du Sud
209. Mathew Olufemi OKUNUGA, M., Ministère fédéral de l'Environnement, Nigéria
210. Donkris MEVUTA, Directeur exécutif, Friends of the Nation, Ghana
211. Claude KIMBAKALA, Assistant de recherche, Renatura Congo, Congo-Brazzaville
212. Sènanan Gildas Augustin PATINVOH, Expert en développement organisationnel et institutionnel du STP CNOS, Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Bénin
213. Zacharie SOHOU, Personne ressource, OCEPÊCHE, Bénin
214. Tomas DIAGNE, Directeur, African Chelonian Institute / AACF, Sénégal
215. Johnson J. GEPLY, Professeur assistant et président de département, Département des forêts, W. R. T. College of Agriculture & Forestry, Université du Liberia / Responsable de l'Autorité scientifique CITES pour le Liberia, Liberia
216. Mohammed Nambyl A. FAGBÉMI, Enseignant-chercheur, ISSMV de Dalaba, Bénin
217. Mazabalo TONOU, Membre de la cellule CITES, Organe de gestion CITES, Togo
218. Papa Ibrahima DIAW, Président, Union nationale des mareyeurs du Sénégal — UNAMS, Sénégal

Version reproduite à partir de la note publiée en ligne sur Jotform - 27 août 2026.